



/ DOCUMENT CORSE-MATIN

ministère public a requis des peines allant de 12 mois à 15 ans de prison. Des réquisitions jugées excessives par la défense qui, selon les cas, a plaidé la relaxe ou l'indulgence.

TÉLÉVISION

La Corse au "13 heures" de TF1

Une nouvelle fois Patrice Roubeau et Philippe Pelle-

tier ont chaussé leurs bottes de 7 lieux pour faire découvrir la Corse au journal de 13 heures.

A partir de ce lundi 15 et jusqu'à vendredi, Jacques Legros présentera une série de reportages avec pour thème paysage, patrimoine et fin de saison.

De la pointe du Cap en passant par Scandola et jusqu'au Iles Lavezzi les acteurs nous expliquerons les enjeux des parcs marins.

Un petit tour dans les airs avec le photographe Michel Luccioni pour les paysages et le patrimoine. L'auberge A Pignata de Levie et la transhumance au plateau d'Alzo. Sans oublier la Balagne avec San Antonino.

Une série à suivre toute la semaine en fin de journal, ou les deux journalistes tout terrain, ont le pouvoir de montrer la Corse, comme on ne la connaît pas.